

Tarifs applicables au 01 juillet 2019

TRANSACTION - VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 130 000€ : 8% TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 7 000€ TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 130 001€ et 180 000€ : 7% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 180 001€ et 250 000€ : 6% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 250 001€ et 450 000€ : 5% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur à 450 001€ : 4% TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul :

l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**

Honoraires à la charge du bailleur :

10€ TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10€ TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

8€ TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

- **Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :**

Part bailleur : 3€ TTC par m² de surface habitable.

Part locataire : 3€ TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

- **Honoraires de gestion :**
6% TTC du total des encaissements.
- **Garantie Loyers Impayés + Protection Juridique + Dégradations Immobilières :**
2,2% TTC du loyer charges comprises.
- **Vacation horaire (gestion des sinistres et procédures contentieuses) :**
72€ TTC par heure, facturée au temps passé.

COMMERCES ET PROFESSIONNELS

- **Location**
Honoraires : 20% de 12 mois de loyer annuel charges comprises hors franchise ou aménagement de paiement.
- **Transaction vente**
Honoraires à la charge de l'acquéreur : 10% TTC du prix de la cession.

